

EUROPEENNES

2009

MARIELLE DE SARNEZ

Tête de liste du Mouvement Démocrate en Ile-de-France

**Monsieur François Fondard**  
Union Nationale des Associations  
Familiales  
28 place Saint Georges  
75 009 Paris

Paris, le 25 mai 2009

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité attirer l'attention des candidats du Mouvement Démocrate aux élections européennes sur les revendications de l'Union Nationale des Associations Familiales et nous vous en remercions.

Le Mouvement Démocrate appelle de ses vœux l'avènement d'une Europe politique forte et solidaire en mesure de défendre et de promouvoir un modèle économique social, équitable, durable et solidaire. Alors même que notre continent traverse une crise économique, sociale et démographique particulièrement grave, le Mouvement Démocrate considère que la politique familiale doit être l'une des priorités des pouvoirs publics au niveau national mais aussi européen à travers les normes qui ont un impact sur la vie des familles.

Lors de la législature qui s'achève, les parlementaires européens du Mouvement Démocrate sont intervenus à plusieurs reprises en faveur d'une meilleure conciliation entre la vie de famille et la vie professionnelle. Notre délégation a ainsi soutenu le rapport Estrela (mai 2009) qui visait à harmoniser la législation relative au congé de maternité. Ce rapport a malheureusement été renvoyé dans la commission parlementaire compétente à la demande du Parti populaire européen (conservateur), majoritaire au Parlement européen.

S'agissant de la santé et la nutrition, comme vous le savez, la Commission européenne a pris l'initiative d'allouer 90 millions d'euros du budget de l'Union européenne afin d'offrir un fruit par semaine aux enfants âgés de six à dix ans. Nous considérons que ce programme n'est pas en mesure de changer les habitudes alimentaires des enfants. Comme l'a indiqué la commission de l'agriculture du Parlement européen, seul un budget cinq fois supérieur permettrait d'offrir à chaque enfant un fruit par jour.

Enfin, concernant la protection des mineurs au regard des contenus circulant sur internet, le Parlement européen a adopté en décembre 2006 une recommandation sur la base d'un rapport dont je suis l'auteur comme membre de la commission Culture et Education. Cette recommandation a largement inspiré le programme communautaire *Safer Internet (2009-2013)* présenté par la Commission européenne le 27 février 2008. Ce programme comprend différentes actions telles que réduire le volume de contenus illicites, s'attaquer aux comportements préjudiciables en ligne, promouvoir un environnement en ligne plus sûr et sensibiliser le public.

En conclusion, sachez que les députés européens du Mouvement Démocrate qui seront élus en juin prochain auront à cœur de poursuivre leur combat pour une Europe plus juste, plus solidaire, plus équitable. Le Mouvement Démocrate défendra l'émergence d'une véritable Europe sociale.

Je reste évidemment à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
**Marielle de Sarnez**